

Webinaire du 26 août 2020



Comment soutenir **L'ESS**
dans le cadre d'une politique
communale ou intercommunale ?

rtes




Mercredi 26 août 2020

de 14h à 15h

Apports possibles du RTES

Au menu

- Une rapide présentation du RTES et des ressources que vous pourrez y trouver
- Un temps d'échanges

-  Merci de **couper votre micro** dès le départ et lorsqu'on ne prend pas la parole
-  **Utiliser le module converser** si vous souhaitez prendre la parole, en indiquant simplement votre nom et fonction, nous vous donnerons la parole
-  **Utiliser le module converser** également pour poser des questions ou envoyer un message aux intervenants et/ou participants

Avec

- **Mahel Coppey**, présidente du RTES, vice-présidente de Nantes Métropole
- **Pascal Duforestel**, vice-président du RTES, conseiller régional délégué à l'ESS Région Nouvelle-Aquitaine
- **Anne-Laure Federici**, déléguée générale du RTES

rtés, un réseau pour

- **Echanger**
- **S'informer**
- **Faire connaître**
- **Contribuer, au niveau local, national et européen**

Mahel Coppey, *présidente du RTES, vice-présidente de Nantes Métropole*

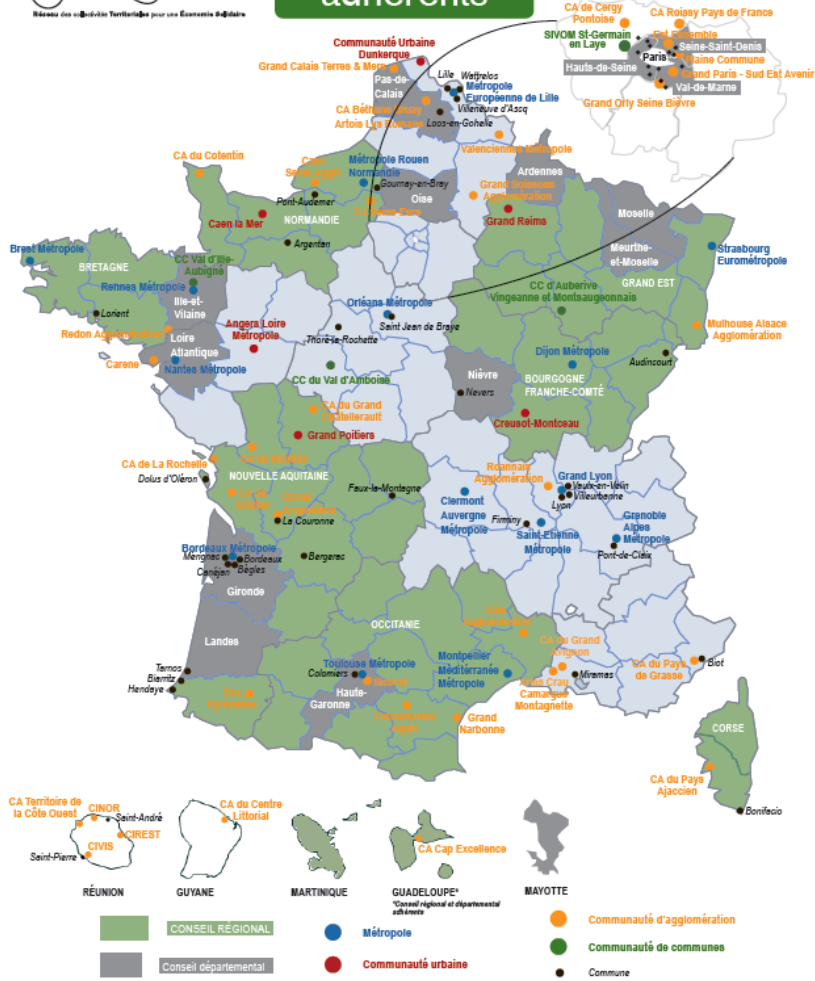
Autour d'une conviction

L'ESS est une économie en capacité d'apporter des réponses aux besoins économiques, sociaux et environnementaux de nos territoires.



Carte des adhérents

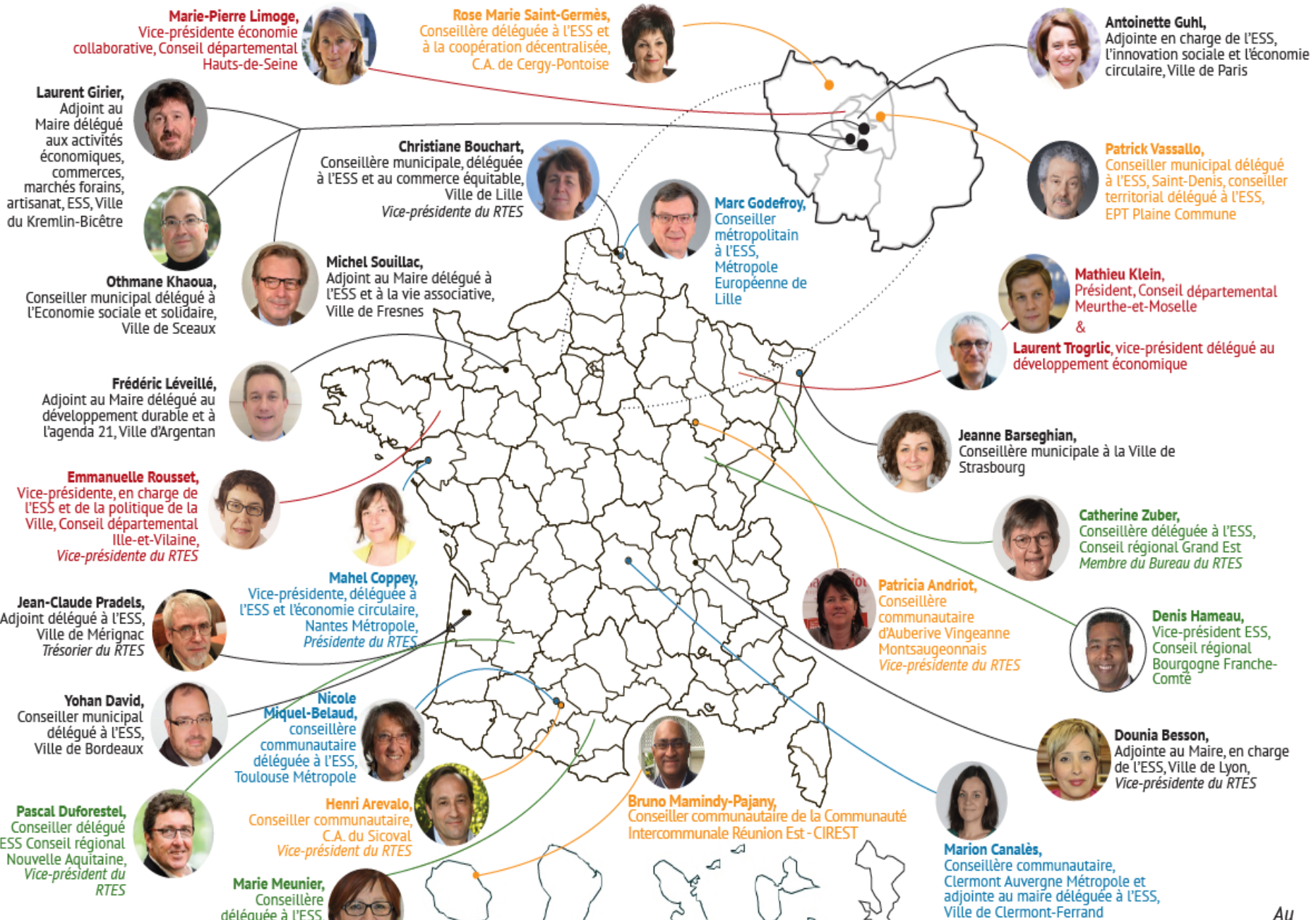
Villes adhérentes en Île-de-France
 Argenteuil, Champigny-sur-Marne, Chevilly-Larue, Cligny-la-Garenne, Fresnes, Gennemilliers, L'Île-Saint-Denis, Le Kremlin-Bicêtre, Melakoff, Nanterre, Romansville, Saint-Denis, Soceux



RTES - 75, rue Léon Gambetta 59000 LILLE
 03 20 97 17 97 / 06 61 17 94 90 - animation@rtes.fr
www.rtes.fr

CARTE DES ADMINISTRATEURS DU

Représentation de la Région Française par un Réseau RTES



Marie-Pierre Limoge,
Vice-présidente économie collaborative, Conseil départemental Hauts-de-Seine

Rose Marie Saint-Germès,
Conseillère déléguée à l'ESS et à la coopération décentralisée, C.A. de Cergy-Pontoise

Antoinette Guhl,
Adjointe en charge de l'ESS, l'innovation sociale et l'économie circulaire, Ville de Paris

Laurent Girier,
Adjoint au Maire délégué aux activités économiques, commerces, marchés forains, artisanat, ESS, Ville du Kremlin-Bicêtre

Christiane Bouchart,
Conseillère municipale, déléguée à l'ESS et au commerce équitable, Ville de Lille
Vice-présidente du RTES

Marc Godefroy,
Conseiller métropolitain à l'ESS, Métropole Européenne de Lille

Patrick Vassallo,
Conseiller municipal délégué à l'ESS, Saint-Denis, conseiller territorial délégué à l'ESS, EPT Plaine Commune

Othmane Khaoua,
Conseiller municipal délégué à l'Economie sociale et solidaire, Ville de Sceaux

Michel Souillac,
Adjoint au Maire délégué à l'ESS et à la vie associative, Ville de Fresnes

Mathieu Klein,
Président, Conseil départemental Meurthe-et-Moselle & **Laurent Trogrlic,** vice-président délégué au développement économique

Frédéric Léveillé,
Adjoint au Maire délégué au développement durable et à l'agenda 21, Ville d'Argentan

Jeanne Barseghian,
Conseillère municipale à la Ville de Strasbourg

Emmanuelle Rousset,
Vice-présidente, en charge de l'ESS et de la politique de la Ville, Conseil départemental Ille-et-Vilaine,
Vice-présidente du RTES

Mahel Coppey,
Vice-présidente, déléguée à l'ESS et l'économie circulaire, Nantes Métropole,
Présidente du RTES

Catherine Zuber,
Conseillère déléguée à l'ESS, Conseil régional Grand Est
Membre du Bureau du RTES

Jean-Claude Pradels,
Adjoint délégué à l'ESS, Ville de Mérignac
Tésorier du RTES

Nicole Miquel-Belaud,
conseillère communautaire déléguée à l'ESS, Toulouse Métropole

Patricia Andriot,
Conseillère communautaire d'Auberive Vingeanne Montsaugonnais
Vice-présidente du RTES

Denis Hameau,
Vice-président ESS, Conseil régional Bourgogne Franche-Comté

Yohan David,
Conseiller municipal délégué à l'ESS, Ville de Bordeaux

Henri Arevalo,
Conseiller communautaire, C.A. du Sicoval
Vice-président du RTES

Bruno Mamindy-Pajany,
Conseiller communautaire de la Communauté Intercommunale Réunion Est - CIREST

Dounia Besson,
Adjointe au Maire, en charge de l'ESS, Ville de Lyon,
Vice-présidente du RTES

Pascal Duforestel,
Conseiller délégué ESS Conseil régional Nouvelle Aquitaine,
Vice-président du RTES

Marie Meunier,
Conseillère déléguée à l'ESS,

Marion Canalès,
Conseillère communautaire, Clermont Auvergne Métropole et adjointe au maire déléguée à l'ESS, Ville de Clermont-Ferrand

L'ESS, au croisement des compétences des collectivités

Pascal Duforestel, *vice-président du RTES,*
conseiller régional délégué à l'ESS Région
Nouvelle-Aquitaine

Pour inscrire l'ESS au cœur des politiques publiques communales et intercommunales: zoom sur le **Kit MunicipalESS**



Une initiative du **ites**

n°1

Économie sociale et solidaire : de quoi parle-t-on ?

Loin des images et des effets de mode, l'ESS est une réalité présente dans les territoires.

Elle est une **économie de proximité**, contribuant à la création d'emplois et de dynamiques locales.

L'ESS place au cœur de son projet la question de la territorialisation de la valeur ajoutée, et est porteuse de nombreuses innovations :

le recyclage et le réemploi, les circuits courts, l'alimentation durable, la lutte contre la précarité énergétique, les énergies renouvelables,...

Sa **diversité** en fait sa richesse, mais la rend aussi parfois difficile à appréhender : l'ESS déploie ses activités dans des domaines aussi variés que l'aide à domicile, les activités financières et les assurances, l'hébergement médico-social et social, la culture et le sport, le commerce, l'agriculture.



La **Loi sur l'ESS de juillet 2014** définit le périmètre des entreprises de l'ESS dans son article 1 :

L'ESS est « un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine auquel adhèrent des personnes morales de droit privé qui remplissent les conditions cumulatives suivantes :

1. un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices
2. une gouvernance démocratique, définie et organisée par les statuts, prévoyant l'information et la participation [...] des associés, des salariés et des parties prenantes aux réalisations de l'entreprise
3. une gestion conforme aux principes suivants :
 - les bénéfices sont majoritairement consacrés à l'objectif de maintien ou de développement des activités de l'entreprise ;
 - les réserves obligatoires constituées, impartageables, ne peuvent pas être distribuées.»

Article 1 de la Loi n°2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'ESS

L'Économie sociale et solidaire (ESS) regroupe ainsi un ensemble de structures qui ont des formes statutaires variées :

- coopératives,
- associations,
- mutuelles,
- fondations,
- ainsi que certaines sociétés commerciales.

S'appuyant sur un **fort ancrage territorial** (elles sont en 1er lieu des groupements de personnes), elles jouent un rôle majeur en milieu urbain comme en milieu rural, dans le développement de services à la population, la création d'emplois non délocalisables et la contribution à la qualité de vie dans les territoires.

L'ESS en quelques chiffres (2018)

2,4 millions de salariés, soit 14% de l'emploi salarié privé

221 325 établissements employeurs

Plus de 13 millions de bénévoles

68% de femmes

Entre 2010 et 2018, 71 100 emplois créés

Mais une baisse récente du nombre d'emplois (-16 100 emplois entre 2017 et 2018), dû en particulier à la réduction des emplois aidés.

Le secteur associatif représente près de 83% des établissements employeurs, 77% des emplois et 69% de la masse salariale

Contrairement aux entreprises classiques, 81% des plus grandes coopératives ont leur siège social en régions

Sources : Observatoire de l'ESS - CNCRESS & Panorama des coopératives 2018 - CoopFR



Une initiative du **ites**

n°2

Pourquoi mettre en place une politique de soutien à l'économie sociale et solidaire ?



Extraits de la déclaration commune des réseaux de collectivités locales en faveur de l'ESS - 2013

« L'économie sociale et solidaire n'est pas une démarche philanthropique, ou le supplément d'âme des politiques publiques, elle doit avoir une place stratégique au cœur de celles-ci, et irriguer la plupart des politiques publiques. Elle réinterroge la création de richesses et notre manière de la comptabiliser, favorise une démocratie participative active... Les collectivités locales, actrices majeures du développement des territoires urbains et ruraux, organisatrices du dialogue de proximité avec la société civile, ont, aux côtés de l'Etat, un rôle fondamental afin de favoriser le développement de l'ESS dans les territoires. »

1 Pour soutenir la création d'emplois durables et d'entreprises non délocalisables

L'économie sociale et solidaire contribue à un **développement «inclusif»** qui crée des emplois non délocalisables. Certaines entreprises contribuent également à l'**insertion par l'activité économique** de personnes éloignées de l'emploi.

L'ESS est souvent le premier employeur en milieu rural et est une des rares formes d'économie privée à aller dans des zones défavorisées.

Face à la crise, les entreprises de l'économie sociale et solidaire qui n'ont pas d'actionnaires à rémunérer, par exemple les coopératives, ont mieux résisté, même si aujourd'hui l'emploi associatif commence à être fragilisé.

+ 4,9% d'emplois de l'ESS en milieu rural entre 2008 et 2015

- 4,1% d'emplois de l'économie hors ESS en milieu rural entre 2008 et 2015

Source : Observatoire national de l'ESS - CNCRESS, d'après Insee CLAP 2008-2012-2015

2 Pour répondre aux besoins des habitant.e.s et des entreprises

Au delà de son impact en termes d'emplois, l'économie sociale et solidaire **apporte des réponses à des besoins non satisfaits des habitants**. Associations d'aide à domicile ou de petite enfance, proposant des services accessibles à tous, associations culturelles et sportives, plateforme coopérative de mobilité... Elles contribuent à la qualité de vie et sont un élément essentiel de l'image du territoire.

L'ESS contribue à l'émancipation de chacun, que ce soit par ses acteurs de l'éducation populaire, de la culture.....

Reposant sur la mobilisation de personnes dans le domaine économique, l'ESS répond au désir des personnes « de s'impliquer et de ne pas être de simples rouages d'une économie sur laquelle on n'a plus prise... L'ESS, c'est l'économie de l'avenir car elle permet de vivre sa vie ».



Jean Girardon, Maire de Mont-Saint-Vincent (Saône-et-Loire), représentant de l'Association des Maires de France au Conseil supérieur de l'ESS

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE

Revitailisation des commerces de proximité par l'ESS et par les monnaies locales, soutien à la création de Sociétés Coopératives d'intérêt collectif, animation de démarches de coopération économique territoriale, tourisme solidaire mobilisant les habitants, ...

EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Partenariat avec les structures d'insertion par l'activité économique, clauses sociales dans l'ensemble des marchés publics, expérimentation Territoires Zéro chômeur longue durée, ...

PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Soutien aux projets citoyens d'énergie renouvelable, soutien aux initiatives de maîtrise de consommation d'énergie, circuits courts alimentaires locaux, ...

ACTION SOCIALE ET SANTE

Soutien aux structures d'accueil de personnes handicapées, appel aux entreprises adaptées du territoire, développement de la silver économie solidaire, soutien à des SIC de santé, ...

INFORMATIQUE NUMERIQUE

Soutien aux associations luttant contre la fracture numérique, utilisation de logiciels libres, aide à la création de fablabs, ...

POLITIQUE DE LA VILLE

Intégration de l'ESS dans les contrats de ville, organisation de formations croisées pour les services politiques de la ville et ESS, ...

CULTURE, EDUCATION POPULAIRE, JEUNESSE ET SPORTS

Soutien aux initiatives culturelles locales, soutien aux associations, appui aux démarches collectives et aux lieux mutualisés, ...

ENSEIGNEMENT PETITE ENFANCE ET ACTIVITES EXTRASCOLAIRES

Restauration scolaire bio, locale et équitable, soutien aux crèches associatives, aux associations culturelles et sportives, ...

POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE

Soutien à l'habitat participatif et à l'autoconstruction, développement des Organismes Fonciers Solidaires, marchés réservés pour des associations de médiation sociale et d'entretien du cadre de vie, ...

TRANSPORTS, VOIRIE

Soutien à l'autopartage et au covoiturage, aide à la création de plateformes solidaires de mobilité, soutien ateliers vélo, utilisation de matériaux écologiques pour les routes, ...

ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Soutien à des démarches d'autoconstruction de logements, soutien à la création d'activités économiques, ...

COLLECTE ET GESTION VALORISATION DES DECHETS

Accompagnement de ressources, objectifs de valorisation des déchets dans les marchés publics, achats de fournitures issues de la récupération, ...

Illustration des principales compétences du bloc communal et lien possible avec l'ESS



Une vingtaine de fiches sont publiées :

- * des **fiches « leviers »** des communes et intercommunalités
- * des **fiches « thématiques »** faisant le lien entre ESS et une politique publique



Une initiative du **i.e.s**



Une initiative du **i.e.s**



Les Sociétés coopératives d'intérêt collectif

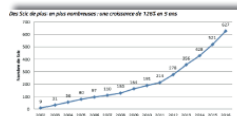
Caractéristiques des SCIC :

- Forme de société récente (février 2002), la SCIC se caractérise par :
 - une vocation de production économique d'intérêt collectif et d'utilité sociale.
 - Le **multisociétariat** : la SCIC permet d'associer autour d'un même projet économique des acteurs multiples dans différents collèges. On y trouve obligatoirement les salariés ou producteurs, et les bénéficiaires (clients, fournisseurs, habitants...), mais aussi des personnes physiques ou morales (partenaires, bénévoles...) et les collectivités publiques.
 - Son mode d'organisation qui repose sur des principes de solidarité et de démocratie, et sur le principe **1 associé = 1 voix**, avec la possibilité de

Chiffres clés (2019)

974 SCIC recensés en France, ce qui représente environ 8 900 emplois

40% des SCIC ont au moins une collectivité à leur capital



Source : SCIC & collectivités : les chiffres clés, CESCOF 2016

Pourquoi soutenir une SCIC ?

- Pour soutenir des projets associant **efficacité économique et objectif social**.
- Pour la **vocation d'intérêt collectif** que porte une SCIC, à même d'organiser, entre acteurs de tous horizons, la production de biens ou services qui **répondent aux besoins du territoire** et des habitants.
- Pour devenir **partie prenante** d'une **gouvernance collective** et pas seulement financier, par une pratique de dialogue, de débat démocratique, de formation à la citoyenneté, de prise de décision collective...

Plusieurs leviers possibles pour favoriser l'émergence et le développement de SCIC :

✓ Définir une politique de soutien au développement des SCIC

Les collectivités peuvent définir un **cadre d'appui au développement des SCIC** sur leur territoire, comme l'a fait Rennes Métropole en juin 2016 dans le cadre d'une délibération détaillant sa politique de soutien. Elles peuvent aussi développer des **appels à projets ou manifestation d'intérêt spécifiques** pour favoriser le développement de SCIC, tel que l'appel à projets de soutien à la création de SCIC de Clermont-Auvergne Métropole.

Clermont Auvergne Métropole a détecté plusieurs projets de SCIC suite au lancement d'un appel à projets de soutien à la création de SCIC. Elle en accompagne aujourd'hui trois en participant à leur capital et donc à leur gouvernance : MassiflX (infrastructure numérique) ; SoTicket (billetterie solidaire) ; et le tiers-lieu Epicentre Factory qui vise la redynamisation d'une rue du centre-ville de Clermont-Ferrand.



Économie sociale et solidaire & revitalisation des centres-villes

Vacance commerciale préoccupante, concurrence du e-commerce et des zones commerciales en périphérie, mais aussi paupérisation, déclin démographique et dégradation du parc de logements anciens..., le constat d'une **dévitualisation des cœurs de villes intermédiaires et des centres-bourgs en territoires ruraux est**

aujourd'hui largement partagé, même s'il recouvre des réalités multiples. Les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) sont des partenaires particulièrement importants pour permettre la redynamisation durable des centres-villes et contribuent à la réussite de programmes tels qu'« Action Cœur de ville ».

En France, le chiffre d'affaires du commerce se réalise aujourd'hui à 62 % en périphérie, 25 % en centre-ville et 13 % dans les quartiers péri-centraux. En Allemagne, où la réglementation est protectrice des petits commerces, les proportions respectives sont de 33 % chacune.

Source : Étude « Villes petites et moyennes, évolutions et stratégies d'action » Institut pour la recherche de la Caisse des Dépôts - mai 2019.

Plusieurs leviers d'actions possibles :

✓ Favoriser la coopération et la mutualisation entre acteurs du territoire

Les stratégies de revitalisation des centres-villes reposent sur le développement de coopérations entre les acteurs du territoire (commerçants, chambres consulaires, collectivités, acteurs culturels, acteurs de l'ESS, citoyens...) dans le cadre d'une **gouvernance locale partagée**.

Le pôle ESS Anima de Calais (62)

Afin de favoriser le niveau de fréquentation du centre-ville de Calais, le pôle de structures ESS Anima a été missionné par la Communauté d'agglomération Grand Calais Terres & Mers et la Ville de Calais pour développer une offre de services et d'animations variée.

Ce pôle inauguré en 2017 regroupe un espace de coworking, des locaux d'associations, des ateliers d'artisans et une ferme urbaine. Ces différentes structures développent de nombreuses animations et apportent notamment un soutien en communication aux commerçants du centre-ville.

Le pôle gère aussi une boutique mutualisée d'ESS et développe une plateforme de commande en ligne monshoppingcocalais.fr proposant la livraison en vélo-cargo sur un rayon de 3km autour du centre-ville.



Les SCIC de développement économique local

Depuis février 2019, Commerçants de France (CDF) et la Confédération Générale des Sociétés coopératives de production (CG Scop) se sont alliés afin d'accompagner les collectivités dans la création de Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC) de développement économique local. Particulièrement appropriées pour gérer la gouvernance partagée, la SCIC peut rassembler acteurs privés, publics, salariés et citoyens autour d'un projet économique commun et faire émerger un nouveau modèle coopératif de développement local.



Développer l'économie de la transition dans les territoires

Des fiches recto-verso,

3 fiches introductives, autour de :

"Économie sociale et solidaire, de quoi parle-t-on ?"

"Pourquoi mettre en place une politique de soutien à l'économie sociale et solidaire ?"

"L'économie sociale et solidaire au coeur des compétences du bloc communal"

Des fiches « leviers » :

- Connaitre et mobiliser les acteurs de mon territoire
- Commande publique responsable
- Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif - SCIC
- Accès au foncier
- Animer le territoire
- Finances solidaires et Monnaies Locales Complémentaires
- Utilité sociale, impact social et évaluation des politiques publiques d'ESS ...

...

Des fiches **ESS & politiques thématiques**

- ESS & revitalisation des centres-villes
- ESS & politique de la ville
- ESS & alimentation durable et accessible à tous
- ESS & accès à une mobilité durable
- ESS & numérique
- ESS & jeunesse et sport
- ESS & culture
- ESS & petite enfance
- ESS & gestion des déchets et économie circulaire

- Une double fiche : [Économie sociale et solidaire & ruralité\(s\)](#)

Une fiche récapitulative à venir sur les ressources



Autres ressources

- [Une équipe basée à Lille](#)
- Un site internet, www.rtes.fr, avec un volet ouvert à tous, et un espace adhérent
- Une lettre électronique mensuelle, des flash hebdos pour les adhérents
- Des temps d'échanges et de formation
- Des publications et chantiers de travail : Politique de la ville, rural, modes de contractualisation et commande publique responsable, Europe et international,...

Pour rejoindre le RTES: délibération de la collectivité

Prochains rendez-vous

- **Vendredi 28 août:** visio de présentation du RTES pour les services des collectivités
- **Jeudi 3 septembre après-midi:** AG du RTES
- **Jeudi 10 septembre, 14h-15h30:** webinaire ESS et ruralités, Connaître l'écosystème d'accompagnement et de financement
- **Mardi 29 septembre:** Forum des Ruralités Engagées, Valence
- **Mardi 20 octobre:** webinaire SCIC et rôle des collectivités

www.rtes.fr

